

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 161

Artikel: De la fièvre aphteuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seule a quelque importance. Population, un million d'habitants. Trafic, 10 millions.

Quand à l'*Egypte*, qu'elle soit turque ou anglaise, sa valeur n'en reste pas moins considérable par sa population de 11 millions d'âmes, qui s'accroît beaucoup, sous l'administration actuelle, par son étendue d'un million de kilomètres carrés et par son commerce propre, qui s'élève à 600 millions de francs, outre le trafic énorme qui se fait par le canal de Suez.

Le *Maroc* (pop., 5 millions d'hab., superficie, 600.000 kilomètres carrés) reste seul indépendant parmi les Etats musulmans d'Afrique, mais son territoire se resserre à l'Est par la conquête du Touat, faite cette année par les Français. Commerce, 70 millions.

Nous avons parlé plus haut des deux républiques sud-africaines, dont la population totale est d'environ 1.100.000 habitants, sur un territoire de 50.000 kilomètres carrés.

Citons enfin la république de *Libéria*, fondée par les Etats-Unis pour les nègres libérés (1 millions d'habitants).

En résumé, l'Afrique compte une population de 130 millions d'habitants. (Le tiers de celle de l'Europe), sur une superficie de 30 millions de kilomètres carrés (trois fois l'Europe, et il s'y fait un commerce extérieur général évalué à 3 milliards 1/2 de francs.

(A suivre.)

De la fièvre aphteuse

Il y a quelques années, on ne parlait pas, ou presque pas, de cette maladie qui, en 1899, par contre, a pris soudain une extension considérable et a fait de nombreux ravages. La vulgaire *cocotte* d'autrefois, qui était plutôt considérée comme une maladie bénigne est devenue, généralisée, cette fièvre aphteuse.

Dans les quatre cinquièmes de nos départements français elle exerce à présent ses ravages.

On a cependant tenté, par des moyens énergiques, d'enrayer le mal; des préfets ont pris des arrêtés interdisant les foires et les marchés dans certains arrondissements. Mais malgré tout, elle s'accroît encore.

Certains vétérinaires ou certains éleveurs donnent un conseil que d'aucuns trouveront peut-être un peu radical, mais qui n'est point aussi sot qu'on pourrait le supposer. Lorsqu'un animal est atteint dans un troupeau, il est à peu près sûr que tout le troupeau sera contaminé. Dès lors, le conseil dont je veux parler est celui-ci: inoculer aussitôt la maladie à tous les autres animaux. De cette façon on les soignera tous en même temps. Ce sera plus facile et la maladie ne s'éternisera pas autant.

Comment s'y prendre pour transmettre la maladie? Rien n'est plus facile.

Il suffit de placer les deux doigts d'une main dans la bouche d'un animal malade et de les reporter aussitôt dans la bouche d'un autre, sain; si elle doit se déclarer, cette maladie apparaîtra aussitôt.

Si la fièvre aphteuse entraîne assez rarement la mort des animaux adultes qu'elle atteint, il n'en est pas de même quand elle s'attaque aux veaux. Dans ce cas elle est plus souvent mortelle.

Il importe donc de veiller à ce que les veaux ne soient pas atteints. La première des précautions à prendre est de ne leur laisser boire que du lait bouilli. On n'oubliera pas non plus, au point de vue de la consommation humaine, que le lait d'une vache atteinte de la fièvre aphteuse doit avoir été porté pendant dix minutes aux moins à la température d'ébullition.

Chaque propriétaire est tenu de se conformer à un article de la loi qui dit: Le propriétaire d'animaux atteints de la fièvre aphteuse doit en faire la déclaration à l'autorité; celle-ci enverra un vétérinaire qui indiquera, en le précisant, le traitement à suivre pour chacun des malades.

Personne n'ignore aujourd'hui comment la maladie se manifeste, mais on ne sait pas toujours comment la traiter. Il est bon de ne pas ignorer cela, malgré l'assistance du vétérinaire.

On croit parfois qu'il faut enrayer tout de suite les aphtes ou boutons qui apparaissent à la bouche, au mufle, aux pieds ou aux mamelles. C'est un tort. On risque de faire reporter le mal sur des organes internes et c'est alors beaucoup plus grave.

Si le mal est simple, ordinaire, on pourra donner avec les aliments cuits du sel ordinaire en assez forte proportion. En même temps, on ajoute aux boissons du sulfate ou du bicarbonate de soude. On pourra, pour le sulfate en faire dissoudre et donner 225 à 250 grammes par jour. Quant au bicarbonate, on ne dépassera pas 50 ou 60 grammes.

Les lavages de la bouche, du mufle se feront avec une dissolution d'acide salicylique à 1 0/0 ou avec une dissolution chaude d'acide borique.

De nouveaux remèdes produisent aussi, paraît-il, de très bons résultats.

C'est d'abord le jus de citron, dont beaucoup, après essai, vantent les mérites.

Et puis, c'est aussi un produit chimique, le laurénol (chloro aluminat de zinc sulfo-cuprique) qui fut expérimenté tout récemment avec un plein succès.

Le laurénol a sur tous les antiseptiques connus des avantages très grands: d'abord il coûte meilleur marché; ensuite il est absolument sans odeur, ce qui n'arrive pas pour les autres, qui communiquent presque infailliblement au lait leur odeur plus ou moins désagréable.

Il sert donc à la fois pour la désinfection des locaux et pour le traitement des animaux malades. Dans le premier cas, on lave soigneusement, dès l'apparition du mal, les murs et les plafonds de l'étable et on renouvelle souvent cette opération.

Dans le second, on pratique chaque jour des lavages de la bouche, puis des lotions sur les lèvres, les naseaux, les mamelles et les pieds des animaux avec une solution de laurénol, renfermant un verre à liqueur (30 gr. environ par litre d'eau), ce qui revient à 0 fr. 03 environ le litre.

Les boutons et les plaies sèchent rapidement et l'on voit l'animal revenir à la santé.

L'étable sera tenue avec la plus grande propreté. Deux fois par jour on renouvellera les litières. Puis dans l'étable on disposera des baquets d'eau fraîche qu'on changera souvent et dont ils pourront faire usage. Fréquemment les pieds malades seront lavés avec l'eau fraîche.

Les aliments seront toujours cuits, afin d'être plus facilement digérés; les bouillies farineuses, les soupes de racines et de tubercules, additionnées de fourrages verts et qu'on salera abondamment, conviendront très bien.

Si la maladie n'a pas encore atteint le troupeau d'une ferme, le fermier fera bien d'appliquer les principes suivants:

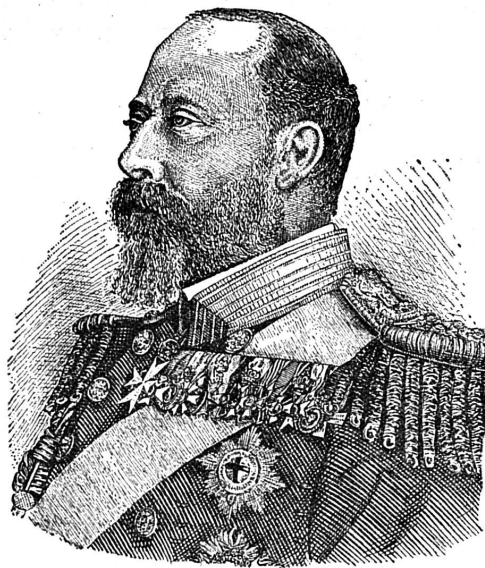
D'abord de ne pas introduire dans la ferme un seul animal étranger;

De ne pas se rendre chez les voisins, car le mal peut parfaitement être apporté par les habits ou sous les semelles des souliers;

De ne pas laisser les voisins entrer dans l'étable. Enfin de bien tenir propre cette étable.

Si malgré tout le mal se déclare, ne pas s'af-

foler et songer qu'avec des soins on en a généralement vite raison. Paul ROUGET.



Edouard VII, nouveau roi d'Angleterre
né le 9 novembre 1841

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Baitre sai fanne les premières semaines qu'an à mariay, ça quéque tchese de rudement peut. Po bin faire ay fàrait se iy pare comme in bon bucheron de C. qu'ayay mariay enne allemande de B. bin ordieuse comme baichatte, main sàle dain son ménaidge comme in tortchon o bin in veie peingne.

Ci copou paichay le maitin po son travayie dain le bô, prangnay son dénay iavò lu, ay peu ne reutrày qu'en lay neu. Main tian ay l'airivay, le ié n'était pe inco fay, le poiyé n'était pe écouvay. lai moirande n'était pe prâte. Ci pore hanne veniay to biò de colère; main c'était inco trop tôt po maltrai say djeune fanne. Po lai corridgie sain lai baitre, voici comment ai s'airandgé: In maitin, devaint de paichti, ay l'apélé iote tchait ay peu iy dié pay devaint say fanne: « Ecoute, bis, écoute bin çò qui » *veux dire*: te feré attention d'écouvay le poiyé po tian i reveray dà le bô; te feré le ié; te prépareré lai moirande, qui poieuche moiranday tot en airivaint. Prends diaydge « ai toi se to n'ape en oèdre tian i reveray; » ça avò moi que te veu aivoi ay faire. » Tchu çoli mon hanne s'en vait à bô comme d'habitude. — Le soi, tian ay rantré, ay retrové les tchoses comme les âtres djos; ran n'était fay. — Ah ça dinche, qu'ay dié en sai fanne. To oïui çò qui ai recommanday an note tchait stu maitin devaint de paichti. Ai né ran fay. Ay fà le puni. Tin lo, i y veu aipare ay craire tian an iy commanderont âtie. Lai fanne tagné le tchait ditant que son hanne tapay dechu avò enne voidrge; ci manège ne durépe enne mainnute que lai fanne aivay les doigts to déchirie, to en saing, ay peu laytché cte bête. « Ça bon po cte foi, dié l'hanne à tchait. Si demain le soi, te nêpe fay ton travayie comme ay fa, t'en veu recidre in pô pu. I veu l'aipare ay vivre peté polisson. Le lendemain, tian le bucheron rantré, to était en oèdre. Le ié était fay, lai tchaimbre écouvay, lai sope tchu lai tale.

Le tchay aivay to bin soingie ay peu dàdon çoli vait bin. Vos voites bin qu'an noupe aidé fâte de baitre les fannes po les corridgie.

Stu que n'ape de bôs.